

Fondation Nouvelle Planète  
Monsieur Xavier Mühlethaler  
Avenue Charles-Dickens 2  
1006 Lausanne

Lausanne, le 23 juin 2022

Monsieur,

La Commission de Suivi Financier des projets (CSF) a pris les décisions suivantes lors de sa séance du 15 juin 2022.

<b>Projet 21-19</b>	<b>NP</b>
"Amélioration de l'accès à l'eau potable dans la sous-préfecture de Bangouya" Guinée Conakry	

Remarques : Merci de répondre aux remarques de la check-list.

**Décision**

La CSF accepte le décompte selon le tableau suivant et remercie l'organisation pour son travail. Conformément au règlement de la Fedevaco, le financement d'un projet ne peut pas excéder 80% des dépenses effectives terrain. En conséquence, la CSF recommande le versement du solde des fonds DDC après réception du plan de financement (cf check-list).

	CSF 15.06.2022	NP
	no projet	21-19
	Budget	Rapport
<b>CHARGES</b>		
GRAND TOTAL	134 537.00	129 700.00
Suivi du projet et administration (10%)	2 000.00	1 749.00
Participation locale (bénéficiaires et partenaires)	21 011.00	19 625.00
<b>TOTAL BUDGET FEDEVACO</b>	<b>115 526.00</b>	<b>111 824.00</b>
<b>FINANCEMENT</b>		
DDC effectif, net, terrain		76 119.00
Fds communes effectif, net, terrain		5 460.00
Autres - Fonds propres (min 20% des dépenses)		30 245.00
<b>TOTAL Financement effectif</b>		<b>111 824.00</b>
<b>Solde DDC à verser / rembourser</b>		
1er versement = 90%		51 986.70
2e versement = complément		16 520.40
Sous-total versés (1er + 2e vrsmts)		68 507.10
<b>Solde DDC à verser</b>		<b>7 611.90</b>

FEDEVACO - Pour la CSF

Rachel Miaz - Responsable administrative

*R. Miaz*

# FEDERATION VAUDOISE COOPERATION

## Commission de suivi financier (CSF)

Séance du 15.06.2022

Check-liste et analyse du rapport d'étape et décompte

Projet 21-19 de NP

Rapport d'étape et décompte	Oui / Non	Remarques
Présentation du décompte avec les mêmes postes que la présentation du budget validé par la CT	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le décompte est présenté avec:		
▪ Budget et décompte en monnaie locale	<input checked="" type="checkbox"/>	
▪ Budget et décompte en CHF	<input checked="" type="checkbox"/>	
▪ Les écarts au budget sont indiqués en CHF	<input checked="" type="checkbox"/>	
▪ Les écarts au budget sont indiqués en %	<input checked="" type="checkbox"/>	
▪ Le taux de change est mentionné	<input checked="" type="checkbox"/>	
Des commentaires sur les écarts au budget de +/- 15% sont donnés	<input checked="" type="checkbox"/>	
Les dates de début et fin de projet sont mentionnées	<input checked="" type="checkbox"/>	
La part de financement FEDEVACO n'excède pas 80% du total des dépenses	<input checked="" type="checkbox"/>	DDC : 68.07% Communes : 4.88% Total : 72.95%
Le plan de financement est correctement présenté (min 20% de financement de l'AM)	<input type="checkbox"/>	<b>Le plan de financement n'a pas été mis à jour dans le décompte, merci de nous l'envoyer d'ici au 15.07.2022</b>
Les pièces justificatives du/des virement(s) ont été remises	<input checked="" type="checkbox"/>	

**RAPPORT DE SUIVI**

PROJET : AMELIORATION DE LA SITUATION WASH DANS 10 HAMEAUX DE LA SOUS-PREFECTURE DE BANGOUYA	No. : 21-19
Organisation membre (OM) : Nouvelle Planète	Pays : Guinée Conakry
Phase : Mars 2020 – Décembre 2022	
Rapport couvrant la période de financement : 02.03.2021 – 31.12.2021 (2 <sup>e</sup> année)	
Partenaires : Performance Afrique	

**Document d'analyse** : rapport narratif et financier 2021 (mai 2022)

**Objectif** : Le présent projet se propose d'améliorer la situation sanitaire grâce à un accès à l'eau potable de proximité, des systèmes pour améliorer l'hygiène villageoise (latrines et gestion des déchets) et des actions dans le domaine de l'environnement. Le projet a été spécialement conçu pour répondre aux trois problématiques interconnectées (eau, assainissement/hygiène et environnement). Il se construit sur une approche transversale et sera observé de près par les autorités préfectorales.

**Moyens** : Pour ce faire, le projet se concentre sur la construction des infrastructures pour garantir l'accès à l'eau potable, l'installation de 200 latrines privatives et l'organisation de la gestion des déchets dans 10 hameaux. Cette intervention sera accompagnée par la création, structuration et renforcement des capacités des 6 comités WASH et formation de 12 techniciens endogènes, ainsi que la protection des têtes de sources et des versants et reboisement de 60ha et formation de 24 pépiniéristes locaux. Parallèlement il propose des activités de sensibilisation des villageois à l'entretien, l'hygiène, l'assainissement et la protection de l'environnement.

**REMARQUES DU RAPPORTEUR SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES :**

**SUR LES OBJECTIFS ET LA STRATEGIE**

Les objectifs et la stratégie demeurent inchangés lors de cette 2<sup>ème</sup> année de mise en œuvre. Celle-ci est contextualisée en gardant une flexibilité sur le choix technique des ouvrages, permettant l'adaptation des infrastructures selon les villages et sites avec la recherche du meilleur compromis technique.

Les potentialités identifiées en cours de projet, comme l'introduction de fruitiers dans le reboisement, sont poursuivies avec le suivi adéquat, et toujours en lien avec une identification participative des besoins et solutions. Cela montre la proximité de Performance Afrique vis-à-vis des communautés, ce qui est une plus-value importante de l'organisation.

**SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE ET D'EVALUATION**

- Des éléments de changement de contexte (bien que postérieurs à l'année 1 du projet, comme la guerre en Ukraine) ont accéléré l'adoption de certains comportements (engrais organiques).
- Certains indicateurs montrent des progrès positifs. Par exemple, le taux de latrinisation est passé de 30% à 70% en moyenne dans les 6 hameaux. La réduction des maladies hydriques est effective et assez radicale, avec très peu de cas recensés par les centres de santé de la zone. En l'absence d'autres interventions WASH dans la zone, elle semble largement attribuable au projet. Il reste à monitorer la pérennité des changements de comportement identifiés, notamment le taux d'utilisation des latrines et leur entretien.
- De nombreuses structures communautaires de gestion ont été mises en place et semblent fonctionnelles. Le rapport mentionne un risque de sur-sollicitation des capacités bénévoles locales, ce qui est effectivement un point pertinent. Il reste à développer certaines mesures pour atténuer ce risque identifié.

**SUR LE DECOMPTE FINANCIER**

- Les dépenses effectives en monnaie locale ont été supérieures (+10.6%) au budget. Le taux de change favorable a entièrement compensé les dépenses excédentaires. Les différents postes de dépenses et les écarts sont justifiés, et en lien avec les ajustements opérationnels.

- A noter que les contributions locales ont été plus importantes que dans le prévisionnel, ce qui est un signe positif de la volonté et capacité de mobilisation des participants au projet.

#### **APPRECIATION**

Le projet a atteint des résultats importants en 2021. Il poursuit sa stratégie initiale, tout en laissant la place à l'adaptation contextuelle et promouvant une participation importante. L'année 3 devrait s'attacher à renforcer encore les structures de la société civile locale et des communautés, afin de permettre un désengagement qui ne compromette pas la pérennité des changements sociaux et environnementaux engagés.

Rapporteur : Mikaël Amsing

Date : 10.10.2022

Intitulé du projet : **Amélioration de la situation WASH dans 10 hameaux de la sous-préfecture de Bangouya**  
Organisation : **Nouvelle Planète** Pays : **Guinée, région de Kindia, sous-préfecture de Bangouya**  
Durée de la phase de projet : **2.03.2020 – 16.12.2022 (3 ans)**  
Rapport couvrant la période : **1.01.2021 – 31.12.2021**  
Date de rédaction du rapport : **10.05.2022**

## **1 CONTEXTE**

Dans les précédents rapports, plusieurs situations et événements contextuels ont été relatés, qui avaient eu d'une manière ou d'une autre certaines incidences sur la réalisation du programme. Les effets du coup d'Etat (septembre 2021) et des restrictions liées à l'endiguement de la propagation du Covid se sont progressivement estompés. La forte fluctuation du taux de change, qui complique la planification financière, est peut-être la seule conséquence encore perceptible, même si les explications sont multifactorielles. Trois réalités continuent en revanche d'avoir une incidence sur la réalisation du programme :

### **a. Montée des eaux du lac de retenue du barrage de Souapiti (événement social et environnemental)**

Le lac de retenue du barrage Souapiti a atteint son niveau maximal. Désormais la population de la sous-préfecture de Bangouya connaît le niveau maximal et peut se projeter dans l'avenir en s'adaptant à cette nouvelle situation. Les pressions écologiques et les tensions sociales vont s'accroître dans les prochaines années, car la majorité des terres les plus fertiles ont été immergées. Il n'est par ailleurs pas exclu qu'on constate un certain dépeuplement de la sous-préfecture en raison de manque de perspectives (particulièrement des personnes directement touchées). Tous les 11 villages et hameaux (Mambiya, Khoriya, Woléa, Madina, Kalema, Kondabalaya, Yenguissa, Kolenté, Sgnéya, Tanène et Sagnéya 2) dans lesquels nous intervenons dans ce programme WASH ne sont touchés qu'indirectement par ce phénomène, ce qui permet de garantir que les infrastructures mises en place soient adéquates.

### **b. Effets du changement climatique (événement environnemental)**

Les effets du changement climatique semblent s'accroître. Particulièrement l'irrégularité et l'imprévisibilité des pluies compliquent la vie des agriculteurs. Cette réalité tragique facilite l'implication des villageois dans les démarches de protection environnementale, car ils y perçoivent une nécessité. Aucun feu de brousse n'a été signalé dans la sous-préfecture de Bangouya en 2021, contre 18 en 2020 et 32 en 2019. Selon le responsable du cantonnement forestier de Bangouya cette évolution est en partie imputable aux campagnes de sensibilisation réalisées par le projet.

### **c. Guerre en Ukraine**

La population rurale de la sous-préfecture de Bangouya mange relativement peu d'aliments à base de blé importé, mais utilise en revanche des engrais. Avec la flambée des prix engendrée par le conflit en Ukraine, les agriculteurs sont en train de se tourner vers le compostage. Ceci permet d'encore mieux valoriser un volet qui fait partie de la sensibilisation/formation dans la démarche de protection environnementale : la valorisation des déchets verts. Notre équipe de coordination a remarqué un vrai engouement depuis que les prix ont pris l'ascenseur. Les effets concrets dans la vie de tous les jours sont des catalyseurs puissants de changements de comportements. Jusqu'à présent le programme en a profité.

## 2 MATRICE DE SUIVI - AMELIORATION DE LA SITUATION WASH DANS 10 HAMEAUX DE LA SOUS-PREFECTURE DE BANGOUYA – 2.03.2020 – 16.12.2022 (3 ANS)

Stratégie d'intervention	Indicateurs définis dans le document de projet	Mesure de l'indicateur à la fin de l'année	Explication des écarts entre résultats prévus et résultats atteints
<p><b>Finalité ou Objectif général</b>                      L'accès à une eau saine combinée à un assainissement de 10 villages-hameaux permet de réduire de manière significative la prévalence des maladies hydriques et le temps consacré quotidiennement à la corvée d'eau. Ce temps « gagné » permet aux bénéficiaires de vaquer à d'autres occupations génératrices de revenus et par ce biais d'améliorer leurs conditions de vie. L'autonomie des femmes est aussi gagnante, puisque c'est une responsabilité qui leur incombe dans la répartition des tâches traditionnelles. En conséquence, l'absentéisme scolaire des filles est également réduit par un tel projet.</p> <p>Outre ces aspects bénéfiques, il est également à noter que l'intervention permet de reboiser 60ha avec 150'000 arbres et ainsi améliorer la biodiversité au sein de la sous-préfecture de Bangouya. C'est une véritable bouffée d'air pour la nature qui est mise à rude contribution par l'agriculture sur brulis très répandue.</p>			
<p><b>Objectif spécifique / Outcome</b>                      Ce projet vise à garantir un environnement sain WASH à 7'846 habitants de la sous-préfecture de Bangouya.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ 100% des habitants des 10 hameaux ont accès à l'eau potable à proximité de leur habitation (moins de 100 m).</li> <li>→ Le ramassage des déchets est opérationnel et l'utilisation des latrines entre dans les mœurs dans les 10 hameaux.</li> <li>→ L'agriculture sur brulis recule et des zones de forêt sont protégées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Grâce aux interventions des deux dernières années les 5'000 habitants des 6 hameaux (sur 10) ont accès à l'eau potable à proximité de leur habitation.</li> <li>→ Un système de ramassage des déchets est opérationnel dans les six villages. De même pour les latrines. Les autorités sont unanimes, ce sont les hameaux les plus propres de toute la sous-préfecture.</li> <li>→ C'est un objectif ambitieux, mais au vu des défis environnementaux auxquelles les populations font face, la prise de conscience s'opère nettement plus rapidement que prévu. Selon le cantonnement forestier 2021 est la 1<sup>ère</sup> année sans feu de brousse (18 en 2020 et 32 en 2019).</li> </ul>	<p>A la suite d'une évaluation, l'adduction d'eau initialement cantonnée aux hameaux de Madina et Kaméla a été étendue à celui de Woléa (village principal). La modification a nécessité des adaptations techniques, mais n'a pas engendré des coûts supplémentaires. Grâce à cette modification, 1'000 personnes supplémentaires bénéficient d'un accès à l'eau.</p> <p>L'intérêt pour les latrines (+25 latrines qu'initialement prévues en 2021) et la gestion des déchets se maintient. Toutes les familles souhaitent désormais disposer d'une latrine privative. Une nouvelle norme est en train de s'établir.</p> <p>Une législation forestière locale a été élaborée. Cette dernière stipule clairement les sanctions en cas de non-respect.</p>
<p><b>Résultat final – R1 / Output 1</b>                      10 hameaux ont accès à de l'eau potable en suffisance à proximité de leur habitation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ 6 systèmes d'accès à l'eau sont mis en place.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Deux nouvelles adductions d'eau sont opérationnelles : l'une approvisionne Woléa, Madina et Kaléma et l'autre Koundabalaya. 3'600 habitants supplémentaires disposent ainsi d'un accès à l'eau.</li> </ul>	<p>Une évaluation technique a induit un ajustement de l'intervention des hameaux de Kaléma et Madina. Premièrement il a été décidé d'intégrer Woléa et deuxièmement de valoriser un forage existant en le réhabilitant au lieu de capter une source, dont le débit</p>

	<p>→ 6 comités WASH sont élus et formés et cordonnent l'entretien des infrastructures.</p> <p>→ 12 techniciens endogènes WASH (2 par infrastructure) sont formés.</p> <p>→ Les habitants des 10 hameaux s'approvisionnent en eau exclusivement aux infrastructures.</p> <p>→ La prévalence des maladies hydriques a diminué de 20% au sein des bénéficiaires (actuellement 2'600 cas par an dans la sous-préfecture).</p>	<p>→ 2 comités d'eau (comprenant 5 membres chacun) ont été élus et formés pour gérer les deux systèmes de distribution d'eau. Désormais il y en a 4 qui sont actifs.</p> <p>→ 6 techniciens endogènes (4 pour le réseau de Woléa et 2 pour Koundabalaya) ont été formés et équipés d'outils et de pièces de rechange pour effectuer des réparations courantes et soutenir le comité WASH dans les activités d'entretien.</p> <p>→ Les 3'600 habitants de Woléa, Madina, Kaléma et de Koundabalaya s'approvisionnent exclusivement aux bornes-fontaines en eau potable. 6 hameaux sur 10 ont actuellement accès à l'eau.</p> <p>→ Une réduction significative des maladies hydriques est enregistrée dans tous les hameaux disposant d'une nouvelle adduction d'eau.</p>	<p>était insuffisant pour couvrir les besoins d'eau des habitants des trois hameaux.</p> <p>Dans le cas de Koundabalaya, aucun ajustement n'a été nécessaire.</p> <p>Le nombre de techniciens endogènes a été augmenté pour que tous les hameaux disposent au moins d'un technicien. Cette option semble appropriée pour garantir une prise en charge rapide et adéquate (option déjà prise en 2020). Ils ont été formés tout au long de la réalisation.</p> <p>Les premiers chiffres des centres de santé de référence montrent une diminution nette des maladies hydriques. Dans le cas de Khoriya et Mambyia (2020), le centre de santé de référence de Madina Fanta n'a enregistré plus aucun malade contre 120 les années précédentes. Dans le cas de Koundabalaya l'on observe une tendance similaire : 2 cas depuis le début d'année contre 38 pour la même période l'année passée.</p>
--	---	---	--

### Activités 1 – A1 / Input 1

Les quatre hameaux touchés par l'intervention en 2021 sont Woléa/Madina/Kaléma et Koundabalaya. Tous les fonds (EUR 110'000.-) ont été libérés entre janvier et juin, afin que notre équipe de coordination dispose de la flexibilité nécessaire pour pouvoir avancer dans les réalisations. Avant de lancer les activités pour 2021, il y a eu un échange avec la direction préfectorale de l'environnement à Kindia, ainsi qu'avec les autorités sous-préfectorales de Bangouya pour capitaliser sur les activités menées en 2020 et en tirer les leçons. C'était aussi l'occasion de les mettre devant leurs responsabilités pour accompagner les communautés. Les activités suivantes ont été menées en 2021 :

#### Hameaux de Woléa, Madina et Kaléma

- Etude topographique complémentaire réalisée par le Bureau d'études techniques de Kindia,
- Intégration de Woléa dans le projet et ajustement technique : adduction d'eau → réhabilitation du forage doté d'une pompe solaire et d'un château d'eau,
- Deux réunions ont eu lieu avant le lancement du projet (information/sensibilisation/planification du projet et mise en place des commissions, identification des bornes-fontaines, espaces à restaurer, déterminer les bénéficiaires de latrines, ...),
- Création et formation du comité WASH principal (formation en continu depuis le démarrage du projet),
- Création et formation de 10 sous-comités, dont un captage, un réservoir et 8 bornes-fontaines (3 à 5 membres),
- Réhabilitation du forage de Woléa,
- Pose de 4'000 m de conduites,
- Construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 52m<sup>3</sup>,
- Mise en place des 8 bornes-fontaines (5 à Woléa, 2 à Madina et 1 à Kaléma) (répartition revue à la suite de l'analyse technique complémentaire),

- Sensibilisation de 254 bénéficiaires (8 jours).

#### Hameau de Koundabalaya

- Deux réunions ont eu lieu avant le lancement du projet (information/sensibilisation/planification du projet et mise en place des commissions, identification des bornes-fontaines, espaces à restaurer, déterminer les bénéficiaires de latrines, ...),
- Création et formation du comité WASH principal (formation en continu depuis le démarrage du projet),
- Création et formation de 10 sous-comités. Mise en place d'un captage, un réservoir et 8 bornes-fontaines (3 à 5 membres),
- Réalisation du captage au niveau de la source Sessoukhou,
- Pose de 1'300 m de conduites,
- Construction d'un réservoir d'eau de 28m<sup>3</sup>,
- Installation de huit bornes-fontaines,
- Sensibilisation de 313 bénéficiaires (4 jours).

<p><b>Résultat final – R2 / Output 2</b> L'hygiène globale de 10 hameaux s'est améliorée.</p>	<p>→ 200 latrines privatives sont construites (actuellement seul 15% de la population de toute la sous-préfecture possède une latrine individuelle et 299 se rendent à des latrines collectives).</p> <p>→ 300 personnes (50 par village) sont formées aux techniques de compostage et d'incinération des déchets plastiques.</p> <p>→ 1'500 villageois sont sensibilisés aux enjeux de l'hygiène et de l'assainissement (30 campagnes, soit 5 par zone de projet).</p> <p>→ Un système de gestion de déchets est mis en place dans les 10 hameaux (100 poubelles installées, système organisé de collectes et de traitement des déchets).</p>	<p>→ 60 latrines ont été mises en place dans les hameaux de Woléa, Madina et Kaléma (+20) et 40 latrines à Koundabalaya (+5). 150 latrines ont été érigées en deux ans d'intervention. Le taux de latrinisation était de moins de 30% avant l'intervention et il est de 70% en moyenne dans les 6 hameaux.</p> <p>→ 125 personnes (64 à Woléa et 61 à Koundabalaya) ont été formées au tri des déchets, aux techniques de compostage et à l'incinération des déchets. En deux ans 300 personnes ont été formées.</p> <p>→ 567 villageois, dont 412 femmes, ont été sensibilisés aux enjeux de l'hygiène et de l'assainissement. Deux séances de sensibilisation d'une durée cumulée de 12 jours a eu lieu. En deux ans 1'100 villageois ont été sensibilisés.</p> <p>→ Un système de gestion des déchets a été mis en place dans les quatre hameaux (20 poubelles, trois décharges et deux compostières installées). Un comité d'entretien et de nettoyage (composé de trois personnes) par réseau a été créé pour veiller à ce que les consignes soient appliquées par tous les foyers.</p>	<p>L'engouement pour les latrines augmente continuellement. Durant cette 2ème année (2021) 25 latrines familiales supplémentaires ont été réalisées. 10% des familles des 6 hameaux où nous sommes intervenus en 2020 et 2021 sont en train d'en construire avec leurs propres moyens. Les campagnes de sensibilisation (touchant 567 villageois), auxquelles s'ajoutent aussi des interventions dans les écoles pour sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux de l'hygiène et de l'assainissement.</p> <p>L'objectif de la gestion des déchets est d'une part de les trier (formations dispensées) et de valoriser ce qui est valorisable (2 compostières) et d'autre part éviter la dispersion (3 décharges communautaires). Un comité d'entretien et de nettoyage (3 membres par adduction d'eau) veille à la propreté du village (vidange des poubelles), à l'entretien des latrines et à l'incinération des déchets dans la décharge.</p> <p>Cinq groupements locaux actifs dans le maraichage valorisent les déchets verts. La « conversion » a été accéléré par l'explosion des prix des engrais minéraux.</p>
---	--	--	--

## Activités 2 – A2 / Input 2

Les interventions dans le domaine de l'assainissement ont rencontré un vif intérêt de la part des habitants des quatre hameaux. Les activités suivantes ont été réalisées durant 2021 :

### Hameaux de Woléa, Madina et Kaléma

- Sensibilisation de 254 bénéficiaires (8 jours),
- Mise en place de 60 latrines [37 à Woléa, 10 à Madina et 13 à Kaléma],
- Formation sur les techniques de compostage et sur la gestion des déchets (tri-recyclage et incinération) de 64 villageois (1 campagne de 4 jours) incluant la réalisation d'une compostière de démonstration,
- Création d'un comité d'entretien et de nettoyage et dotation en matériel de nettoyage (1 brouette, 10 râtaux, 10 balais et 1 pioche),
- 10 poubelles sont installées (6 Woléa, 2 Kaléma et 2 Madina),
- Mise en place d'une déchetterie villageoise sécurisée.

### Hameau de Koundabalaya

- Sensibilisation de 313 bénéficiaires (4 jours),
- Mise en place de 40 latrines,
- Formation sur les techniques de compostage et sur la gestion des déchets (tri-recyclage et incinération) de 61 villageois (1 campagne de 4 jours) incluant la réalisation d'une compostière de démonstration,
- Création d'un comité d'entretien et de nettoyage et dotation en matériel de nettoyage (1 brouette, 10 râtaux, 10 balais et 1 pioche),
- 10 poubelles sont installées,
- Mise en place de deux déchetteries villageoises sécurisées.

### Résultat final – R3 / Output 3

Les 10 hameaux disposent d'une politique active de **protection environnementale**.

→ 6 têtes de sources et 3 bassins versants sont classés en zones protégées.	→ Une tête de sources et 5 bassins versants ont été classés en zones protégées en 2021, soit 3 têtes de sources et 8 bassins en versants dans les 2 années d'intervention.	Pour garantir un entretien et un suivi réguliers des zones reboisées, deux comités de 4 personnes (un par site d'intervention) chacun ont été constitués. Ils s'assurent du regarnissage, de la protection des zones boisées, de la création de pare-feux et d'envisager à terme des éventuelles extensions. Ils ont été formés et équipés pour mener à bien les tâches qui leur incombent. En cas de non-respect des zones protégées ils sont habilités à dénoncer les agissements et des sanctions seront prises par les autorités villageoises en se référant à la législation forestière locale.  En plus des 15'264 plants forestiers plantés, 480 arbres fruitiers ont été plantés. L'objectif est de créer des forêts nourricières (apport nutritionnel), ce qui limite aussi la tentation du
→ 60 ha sont reboisés autour des têtes de sources (150'000 arbres).	→ 13.05ha ont été reboisés avec 15'742 plants, dont 478 arbres fruitiers. En cumulant les résultats de 2020 on est actuellement à 33.05ha avec 35'744 plants.	
→ 24 pépiniéristes endogènes (4 par zone de projet) sont formés.	→ 8 pépiniéristes ont été formés en 2021, quatre au niveau de chaque site d'intervention. Au total on dénombre désormais 16 pépiniéristes endogènes dans la sous-préfecture de Bangouya.	
→ 1'500 villageois sont sensibilisés aux enjeux environnementaux (18 campagnes, soit 3 par zone de projet).	→ 2 campagnes de 2 jours ont eu lieu jusqu'à présent dans chacun des hameaux (soit huit séances en tout – 16 jours). Au total 468 personnes ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux en 2021.	

			déboisement. Les habitants ont aussi été initiés à l'approche agro-sylvicole. 183 arbres fruitiers ont également été plantés dans les zones reboisés en 2020.
--	--	--	---

### Activités 3 – A3 / Input 3

La protection de l'environnement est devenue une préoccupation majeure pour la population et les autorités sous-préfectorales ces dernières années. Les indices d'un dérèglement s'accroissent ces derniers temps comme jamais auparavant dans cette région. Ce troisième aspect du projet WASH vient donc à point nommé. Les interventions réalisées durant cette 2ème année sont :

#### Hameaux de Woléa, Madina et Kaléma

- Réunion de planification avec les autorités villageoises, sous-préfectorale et le garde forestier,
- Sélection, puis formation théorique et pratique des 4 pépiniéristes endogènes (2 séances de 3 jours),
- Constitution et formation des comités de protection des zones restaurées (4 membres) durant 2 jours,
- Sensibilisation de 281 villageois aux enjeux environnementaux et participation à la campagne de reboisement (2 campagnes par hameaux de deux jours),
- Reboisement de 6.8ha (8'940 plants, dont 180 arbres fruitiers) et mise en place de pare-feu.

#### Hameau de Koundabalaya

- Réunion de planification avec les autorités villageoises, sous-préfectorale et le garde forestier,
- Sélection, puis formation théorique et pratique des 4 pépiniéristes endogènes (2 séances de 3 jours) et équipement,
- Constitution et formation des comités de protection des zones restaurées (4 membres) durant 2 jours,
- Sensibilisation de 187 villageois aux enjeux environnementaux et participation à la campagne de reboisement (2 campagnes par hameaux de deux jours),
- Reboisement de 6.2ha (6'802 plants, dont 298 arbres fruitiers) et mise en place de pare-feu.

#### Hameau de Khoriya et Mambia (intervention en 2020)

- Regarnissage des sites reboisés avec 183 arbres fruitiers pour favoriser une approche agro-sylvicole (sur 10.4ha).
- Les pépiniéristes produisent des plants pour reboiser les zones de 2022, pour des privées (500 plants) et le cantonnement forestier de la sous-préfecture de Bangouya (1'000 plants).

- Des visites d'échanges et de mises en relation entre les différents pépiniéristes sont en cours. Afin de faciliter cet aspect, les plants nécessaires aux différents reboisements (à l'exception des arbres fruitiers) sont désormais produits par les pépiniéristes formés l'année précédente. Les pépiniéristes de Khoriya et Mambia (2020) ont également vendus 500 plants à des particuliers et 1'000 au cantonnement forestier de la sous-préfecture de Bangouya. Il y a donc une véritable volonté d'inscrire ces démarches de protection environnementale sur le long terme. Cette activité est poursuivie en 2022 avec une diversification supplémentaire des essences forestières et la prise en charge du regarnissage de sites déjà reboisés en 2020 et 2021. Toutes les personnes formées ces dernières années continuent à être accompagnées.
- La population est sensibilisée aux enjeux de l'accès à l'eau. Le gaspillage y est abordé et un règlement d'utilisation stipule clairement dans quel but l'eau des bornes-fontaines peut être utilisée (boisson, préparation des repas, hygiène simple et petite lessive). Pour l'usage agricole, celle des grandes lessives, se laver et la construction, la population se rend principalement au lac ou dans des rivières. La tarification mensuelle est de GNF 50'000.- (CHF 4.60) par borne (à payer au comité WASH). Ce sont les usagers des bornes-fontaines respectives qui déterminent comment ils collectent les montants, avec les responsables.

L'agroécologie est une technique alternative crédible pour remplacer l'agriculture sur brûlis dévastatrice. Nouvelle Planète a déjà soutenu et soutient de nombreux projets dans ce domaine, particulièrement dans le développement de la pratique du maraichage. Cette pratique est néanmoins nettement plus complexe à implémenter sur des surfaces conséquentes comme la culture de riz pluviale sur coteaux ou la culture d'arachides. C'est un volet en soi pour lequel il faudrait en plus déterminer les objectifs. De « simples » formations ne sont pas suffisantes (des éléments sont actuellement déjà abordés lors de la sensibilisation attirant à la protection environnementale), il faudrait mettre en place un véritable accompagnement des agriculteurs par des techniciens spécialisées sur plusieurs années pour qu'un changement de pratiques soit effectif. Au vu du nombre de volets que ce programme comporte déjà (accès à l'eau, hygiène, assainissement et protection environnementale), l'ajout d'un supplémentaire n'amènerait sans doute pas la plus-value escomptée.

- La variation des débits et les risques liés aux « sources » d'eau (source captée, dérivation ou forage) sont évalués minutieusement pour garantir suffisamment d'eau à tous les villageois. La croissance démographique, ainsi que le risque de diminution des débits sont systématiquement pris en compte. Chaque source a ses spécificités. Le contexte détermine systématiquement les techniques utilisées.
- Concernant le factsheet pour le volet concernant la gestion des déchets le document sera fourni une fois les trois années réalisées (2020-22) pour disposer d'un certain recul de la pratique et tirer des leçons. Une intervention similaire est en cours à Madagascar et la mise en perspective permettra sans doute de tirer des leçons intéressantes, bien que les contextes soient différents.
- La capitalisation du projet est prévue, puisqu'un audit externe (novembre 2022 à mars 2023) est envisagé. Nouvelle Planète attendra les résultats de cet audit pour adapter le mode opératoire et envisager éventuellement la poursuite de ces activités dans le domaine. Plusieurs points ont déjà évolué depuis les deux premières années et cette démarche d'amélioration continue se poursuit.
- Les termes de références pour l'audit seront soumis à la CT au courant de l'été avant que l'appel d'offre soit lancé en Guinée. Il y aura d'un côté l'audit financier (en prenant en compte les exigences de la DDC), mais il y a également une évaluation beaucoup plus large prévue pour jauger si la méthode d'intervention a porté ses fruits et quels sont les éléments sous-estimés ou qu'il faudrait adapter.

#### **4.1 Nombre de bénéficiaires effectivement atteints par le projet**

Les 3'600 habitants de Woléa, Madina, Kaléma et Koundabalaya, dont la majorité sont des enfants (environ 1'500) et des femmes (environ 1'200). S'y ajoutent les 1'400 habitants de Khoriya et Mambyia qui ont bénéficié de l'intervention en 2020 (soit 5'000 bénéficiaires en deux ans).

#### **4.2 Succès, obstacles et échecs**

L'appropriation des différents volets (accès à l'eau, hygiène et assainissement et protection environnementale) par les bénéficiaires est exemplaire et est au-delà de ce qui avait été initialement prévu. L'approche systémique renforce cet aspect, puisque tous les éléments sont en interrelation. Les campagnes de sensibilisation et les formations rappellent constamment les différents éléments par différents points de vue. Le fait que l'intervention s'étale sur trois ans permet aussi d'accompagner les différents bénéficiaires dans la durée, ce qui favorise les ajustements au niveau des comportements.

Une proximité encore plus importante des sites d'intervention (au lieu de se focaliser sur la sous-préfecture, se focaliser sur plusieurs districts limitrophes) aurait sans doute été plus avisé et permis encore de générer de meilleures synergies. La montée des eaux du lac de retenue du barrage de Souapiti a significativement compliqué la mobilité entre certaines zones d'intervention (il faut obligatoirement prendre le bateau). A cela s'ajoute toujours et encore l'état catastrophique des pistes qui entravent une véritable mobilité entre les différents villages. Sans le 4x4 de notre équipe de coordination ou des camions pour approvisionner le chantier ou évacuer les récoltes, la mobilité se fait essentiellement à pied.

Pour le moment nous n'avons pas constaté d'échecs. Le volet de protection environnementale et particulièrement celui du reboisement reste sous haute surveillance. Planter des arbres est nécessaire, mais il faut aussi veiller à ce qu'ils arrivent à maturité (taux de survie). De nombreux paramètres influencent sur le développement. Pour garantir un suivi, un comité environnemental (4 membres) est constitué sur chaque site d'intervention et des pépiniéristes villageois formés. Tous les sites ont par ailleurs été mis en défens et une législation forestière locale a été élaborée (le non-respect est suivi de sanctions). L'intégration d'arbres fruitiers (et la logique agro-sylvicole) est également un élément pour aider à l'appropriation rapide de cette démarche. Les effets du changements climatiques qui se font ressentir facilitent la prise de conscience des populations locales.

#### **4.3 Leçons apprises**

Pour garantir la gestion des différents volets, de nombreuses structures naissent (comité WASH, comité nettoyage et entretien, comité environnemental, etc.). D'un côté il ne faut pas créer trop d'entités distinctes, car il est difficile à mobiliser les personnes nécessaires et à maintenir la motivation sur la durée et de l'autre côté il n'est pas possible de concentrer tout le travail sur quelques personnes, au risque de les épuiser. C'est un équilibre fragile et il est important de viser l'efficacité et la cohérence. Dans toute cette démarche, il est essentiel que la population élabore la structure qui lui convient le mieux et qu'elle puisse les adapter au fur et à mesure des expériences. Il faut absolument veiller à ne pas complexifier les structurations, même si parfois une meilleure clarté en résulterait. Toutes les personnes qui s'engagent le font sur une base bénévole.

Les projets WASH couplés à un volet de protection environnementale ont besoin de temps pour déployer leurs effets. Une plus grande flexibilité au niveau de l'octroi des subventions pour construire les latrines et l'implémentation des reboisements est à valoriser pour garantir une retombée encore plus large du projet. Autrement dit il est important de ne pas cloisonner certaines interventions dans un village sur une année.

#### **4.4 Impacts du projet**

Grâce à l'accès à l'eau potable à proximité des habitations, à la mise en place de latrines et de décharges communautaires, ainsi qu'à la protection environnementale, il a été possible d'améliorer l'hygiène de 3'600 habitants des hameaux de Woléa, Madina et Kaléma et l'autre Koundabalaya. Le temps alloué par les femmes et les enfants pour approvisionner les foyers en eau (corvée d'eau) a été réduit significativement. Comme Almamy, le président du comité WASH de Koundabalaya, le dit : « Notre village est inaccessible. Jusqu'à présent nous n'avons bénéficié d'aucun soutien externe, Votre

soutien est une providence, car l'eau potable coule désormais dans le village. Nos femmes pouvaient passer plus de quatre heures de temps pour rapporter dix litres d'eau non-potable ». Nana Aissata complète : « Nous étions auparavant obligées de se réveiller très tôt le matin pour aller chercher l'eau. Une fois à la source, tu y trouvais déjà une dizaine de femmes qui faisaient la queue. C'est désormais un souvenir ».

L'impact d'un tel projet ne se cantonne pas seulement à l'accès à l'eau, mais influence également les domaines de la santé par la réduction drastique des maladies hydriques, de l'économie par la libération de temps précieux, du social en déchargeant les femmes d'un lourd fardeau, de la sécurité en évitant des longs chemins pour se rendre à la source d'eau ou aux rivières et environnemental, car il n'y a plus besoin de bouillir l'eau sans oublier la plantation de nombreux arbres. Docteur Foromo, infirmier de Koundabalaya : « Je suis infirmier depuis plus de 10 ans dans le village. Jamais le taux de maladie a autant baissé : deux cas de diarrhées cette année contre 38 l'année passée durant la même période ». Le même constat se fait dans la région de Khoriya et Mambyia (projet de 2020). Le centre de santé de Madina Fanta n'a enregistré plus aucune maladie hydrique depuis ces hameaux en 2021 contre 120 cas les années précédents. Ce changement est aussi dû au respect des règles d'hygiène mises en place et respectées par la population locale. C'est du jamais vu, selon les autorités sous-préfectorales : « Ces sont les hameaux les plus propres de toute la sous-préfecture ».

Une véritable politique de protection environnementale a été mise en place. A terme, l'objectif est d'augmenter la superficie forestière permettant de stabiliser les terrains, améliorer la biodiversité et également séquestrer du CO2. Un villageois de Woléa témoigne : « La détérioration écologique se fait ressentir depuis un certain temps dans notre région. La prise de conscience est réelle et le projet a accompagné des changements comportementaux. Seule la pratique ancestrale de la culture sur brûlis reste ancrée dans nos habitudes ». Tout le monde s'accorde pour dire que la situation a radicalement changé depuis l'intervention et qu'il faut veiller à ce que les acquis soient pérennisés.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de développement durable (ODD) :

- N°6 « Assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous »,
- N°3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous »,
- N°15 « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, [...] et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ».

#### **4.5 Si ce rapport concerne la dernière année de phase du projet, quelles mesures ont été prises pour assurer la pérennité des effets du projet ?**

Les mécanismes pour garantir la pérennité des différentes actions sont mis en place immédiatement. Cela fait entièrement partie de l'approche préconisée par Nouvelle Planète. Il s'agit essentiellement de mettre en place une structuration adéquate et générer le recouvrement des frais d'entretien.

##### **Accès à l'eau**

Les comités WASH (un part à adduction d'eau) sont composés de 5 membres. Ils sont redevables au bureau du district (autorités locales), qui est en rapport direct avec le chargé d'eau de la sous-préfecture de Bangouya (représentant de la SNAPE). Ils coordonnent les activités pour garantir l'entretien du système en collaboration avec les comités des bornes-fontaines, des réservoirs et des captages. Ils sont aussi l'instance de médiation pour gérer d'éventuels différends. Les sous-comités sont responsables d'entretenir les structures, dont ils ont la responsabilité. Les utilisatrices des bornes-fontaines doivent s'organiser pour s'acquitter de GNF 5'000.- par mois par borne-fontaine pour contribuer à l'entretien du réseau. La manière de collecte de l'argent n'est pas déterminé, ni le montant qui doit être collecté pour la borne-fontaine. C'est aux utilisateurs de définir le mécanisme approprié avec les sous-comités. Les cotisations pour les réseaux sont versées sur un compte commun auprès de l'agence de microcrédit de Bangouya. Le chargé de l'eau de la SNAPE de Bangouya supervise les démarches.

Six techniciens endogènes sont à disposition pour les adductions d'eau de Woléa et de Koundabalaya (formés durant tout le chantier). Les statuts et le règlement d'utilisation ont été élaborés par les comités WASH. Les comités ont également instauré dans certains cas des horaires d'utilisation pour garantir que tous les habitants aient suffisamment d'eau.

## **Hygiène et assainissement**

Pour garantir une utilisation adéquate des déchetteries communautaire, de la vidange des poubelles, de l'entretien des latrines et de la propreté du village, un comité d'entretien et de nettoyage a été mis en place. Il dispose du matériel nécessaire pour effectuer le nettoyage (brouette, râteau, balais et pioche). Il mobilise la communauté par quartier selon les constats sur le terrain.

## **Protection environnementale**

Un comité de protection environnementale (4 membres) est également mis en place dans chaque village pour veiller à ce que les arbres plantés grandissent. Il dispose de tout le matériel nécessaire et effectue des rondes régulières. Il met en place des pare-feux pour protéger les surfaces boisées et organise également le regarnissage de sites. Le fait que des pépiniéristes locaux aient été formés est un atout pour cette dernière activité, car les plants nécessaires sont disponibles localement. Une législation forestière locale a été élaborée pour définir les règles et les sanctions en cas d'infraction.

## **4.6 Partage d'expériences et capitalisation**

Les rapports d'évaluation effectués lors des visites de suivi de la part du responsable de projets Suisse sont partageables. Des leçons sont tirées au niveau du domaine d'intervention (dans ce cas WASH), ce qui permet d'ajuster les interventions futures. L'audit qui sera menée à la fin de ce programme permettra aussi de préciser les enjeux d'un tel programme. Il sera d'ailleurs aussi partagé avec les acteurs locaux, tel que les agents de la SNAPE (Service National des Points d'Eau), les acteurs sous-préfectoraux et la direction préfectorale en charge de ce dossier. Il y a une réelle volonté que ce premier programme WASH puisse permettre d'optimiser les interventions futures dans le domaine.

## **4.7 Évaluation**

Les mécanismes de suivi mis en place sont prévus pour percevoir les effets sur les différents aspects (accès à l'eau, hygiène, assainissement et protection environnementale) du programme sur les populations bénéficiaires. Notre équipe de coordination se rend régulièrement sur place pour faire le point sur l'évolution et le responsable de projets de Suisse tous les deux ans au minimum. Un audit externe (les termes de références seront soumis à la FEDEVACO prochainement) est prévu entre novembre 2022 et février 2023 pour déterminer les forces, les défis et les effets de l'intervention.

## 5.1 Décompte

Décompte établi le	23.09.2020		8.05.2021		
Période	01.01.21	31.12.21	01.01.21	31.12.21	
Taux de change appliqué	GNF 9'500.- =	CHF 1.-	GNF = 10'866.-	CHF 1.-	A

## An 1

		GNF	CHF	GNF	Dépenses en CHF	Ecart en CHF	Ecart en %	
<b>1</b>	<b>Investissement</b>							
1.1	Etude technique (enquête, topographe, géomètre et hydraulicien)	25'000'000.-	2'632.-	23'500'000.-	2'163.-	-469.-	-17.8%	B
1.2	6 infrastructures pour l'accès à l'eau	731'225'000.-	76'971.-	786'511'000.-	72'383.-	-4'588.-	-6.0%	C
1.3	Subvention pour 200 latrines individuelles	349'125'000.-	36'750.-	425'615'000.-	39'169.-	+2'419.-	+6.6%	D
1.4	10 systèmes de gestion de déchets	15'000'000.-	1'579.-	10'840'000.-	998.-	-581.-	-36.8%	E
1.5	Protection et reforestation de 5 têtes de sources et 3 versants (60 ha)	30'110'000.-	3'169.-	38'010'000.-	3'498.-	+329.-	+10.4%	F
	<b>Sous-total Investissement</b>	<b>1'150'460'000.-</b>	<b>121'101.-</b>	<b>1'284'476'000.-</b>	<b>118'211.-</b>	<b>-2'890.-</b>	<b>-2.4%</b>	
<b>2</b>	<b>Fonctionnement</b>							
	<b>Sous-total Fonctionnement</b>	<b>0.-</b>	<b>0.-</b>	<b>0.-</b>	<b>0.-</b>	<b>0.-</b>	<b>0%</b>	
<b>3</b>	<b>Sous-traitance locale (mandat)</b>							
	<b>Sous-total sous-traitance locale</b>	<b>0.-</b>	<b>0.-</b>	<b>0.-</b>	<b>0.-</b>	<b>0.-</b>	<b>0%</b>	
<b>4</b>	<b>Actions d'appui</b>							
4.1	Structuration des 6 comités WASH	10'000'000.-	1'053.-	9'000'000.-	828.-	-225.-	-21.4%	G
4.2	Formation des 12 techniciens endogènes	4'000'000.-	421.-	4'000'000.-	368.-	-54.-	-12.6%	G
4.3	Formation de 300 personnes au traitement des déchets	5'040'000.-	531.-	5'000'000.-	460.-	-73.-	-13.4%	G
4.4	Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement de 1'500 villageois	7'500'000.-	789.-	7'000'000.-	644.-	-147.-	-18.4%	G
4.5	Formation de 24 pépiniéristes	3'600'000.-	379.-	3'000'000.-	276.-	-104.-	-27.2%	G
4.6	Sensibilisation environnementale de 1'500 villageois	7'500'000.-	789.-	7'050'000.-	649.-	-142.-	-17.7%	G
	<b>Sous-total Actions d'appui</b>	<b>37'640'000.-</b>	<b>3'962.-</b>	<b>35'050'000.-</b>	<b>3'225.-</b>	<b>-737.-</b>	<b>-18.6%</b>	

5	Evaluation							
5.1	Frais de suivi et déplacement	90'000'000.-	9'474.-	89'800'000.-	8'264.-	-1'210.-	-12.8%	
	<b>Sous-total Evaluation</b>	<b>90'000'000.-</b>	<b>9'474.-</b>	<b>89'800'000.-</b>	<b>8'264.-</b>	<b>-1'210.-</b>	<b>-12.8%</b>	
<b>Sous-total Général</b>								
6	Charges d'accompagnement du projet							
6.1	Suivi du projet et administration	19'000'000.-	2'000.-	19'000'000.-	1'749.-	-251.-	-12.6%	
	<b>Sous-total Charges d'accompagnement du projet</b>	<b>19'000'000.-</b>	<b>2'000.-</b>	<b>19'000'000.-</b>	<b>1'749.-</b>	<b>-251.-</b>	<b>-12.6%</b>	
<b>Coût total du projet</b>		<b>1'297'100'000.-</b>	<b>136'537.-</b>	<b>1'428'326'000.-</b>	<b>131'449.-</b>	<b>-5'088.-</b>	<b>-3.7%</b>	

### Plan de financement

		GNF	CHF	GNF	CHF	Ecart en CHF	Ecart en %	
5	<b>Coût total du projet</b>	1'297'100'000.-	136'537.-	1'428'326'000.-	131'449.00	-5'088.-	-3.7%	
5.1	Contribution du partenaire local	199'600'000.-	21'011.-	213'250'000.-	19'625.00	-1'386.-	-6.6%	H
5.2	Contribution du bénéficiaire							
5.3	<b>Budget total projet présenté à la Fedevaco</b>	<b>1'097'500'000.-</b>	<b>115'526.-</b>	<b>1'215'076'000.-</b>	<b>111'824.00</b>	<b>-3'702.-</b>	<b>-3.2%</b>	
5.4	Fonds propres de l'OM et autres financements	227'500'000.-	23'947.-	411'354'162.-	37'857.00	33,8%		
5.5	Financement d'une autre fédération cantonale	0.-	0.-	0.-	0.00			
5.6	<b>Financement Fedevaco (DDC)</b>	870'000'000.-	91'579.-	744'398'184	68'507.10	61,3%		
	<b>Financement Fedevaco (commune)</b>			59'323'654.-	5'460.00	4,9%		
5.7	<b>Total financement</b>	<b>1'097'500'000.-</b>	<b>115'526.-</b>	<b>1'215'076'000.-</b>	<b>111'824.00</b>	<b>I</b>		

A	Le taux de change a été nettement plus favorable que prévu. Ce dernier était défini dans le dossier de projet à GNF 9'500.- pour CHF 1.-. En réalité nous avons obtenu GNF 10'866.- pour CHF 1.- (+14.4%). Le GNF est une monnaie extrêmement volatile et peu prévisible. Cette évolution a permis d'éponger complètement les dépenses excédentaires en monnaie locale, mais engendre une forte variation en CHF lorsque les dépenses en monnaie locale au niveau des lignes budgétaires sont restées stables.
B	Les études techniques ont été moins onéreuses, car l'équipe en charge a fait une seule visite sur les 6 sites d'intervention prévus. Une économie d'échelle a pu être faite.
C	L'extension significative du réseau d'adduction d'eau de Woléa a engendré des coûts supplémentaires en monnaie locale (+7.6%) qui ont été largement absorbés par le taux de change favorable (-6% en CHF).

<b>D</b>	Au lieu de mettre en place 75 latrines, 100 ont été réalisées. Les dépenses en monnaie locale ont en conséquence augmenté (+21.9%). Grâce au taux de change favorable ces dépenses ont été partiellement compensées, puisque les dépenses excédentaires en CHF ne sont plus que de +6.6%.
<b>E</b>	Le système de gestion des déchets a été adapté et moins d'outils ont été fournis aux comités de gestion tout en garantissant leur opérabilité comme prévu initialement.
<b>F</b>	Les activités dans le domaine de la protection environnementale ont été plus conséquentes que prévu : reboisement de 13.05ha au lieu de 9ha et avec une plus grande diversification d'espèces d'arbres, particulièrement l'introduction d'arbres fruitiers. Un surcoût de 10.4% en CHF en a résulté.
<b>G</b>	Toutes les formations ont été menées comme prévu. Les frais ont globalement peu évolué en GNF, mais le taux de change favorable a engendré une contraction significative en CHF (-18.6% en moyenne).
<b>H</b>	La contribution locale a été plus importante que prévu, particulièrement au niveau des latrines (augmentation du nombre et de la contribution plus importante en matériaux de construction).
<b>I</b>	Les dépenses effectives en monnaie locale ont été supérieures (+10.6%) au budget. Le taux de change favorable a entièrement compensé les dépenses excédentaires. Le projet a finalement coûté CHF 3'702.- de moins que prévu (-3.2% par rapport au budget initial), bien que le taux de change ait été adapté à la suite de la 1 <sup>ère</sup> année de GNF 8'700.- à GNF 9'500.- pour CHF 1.-.

#### Versements en Guinée :

Date	CHF	Taux de change CHF- EUR	EUR (brut)
14.01.2021	28'246.-	1.0864	26'000.-
23.02.2021	21'970.-	1.0985	20'000.-
24.03.2021	22'288.-	1.1144	20'000.-
28.04.2021	15'592.-	1.1137	14'000.-
26.05.2021	16'565.-	1.1043	15'000.-
29.06.2021	16'571.-	1.1047	15'000.-
<b>TOTAL</b>	<b>121'232.-</b>	<b>1.1021</b>	<b>110'000.-</b>

Date	EUR	Taux de change EUR-GNF	GNF, reçu effectivement
18.03.2021	20'000.-	10'954	219'078'692.-
27.04.2021	20'000.-	10'941	218'815'276.-
30.04.2021	26'000.-	11'003	286'088'735.-
7.06.2021	15'000.-	10'874	163'115'634.-
13.07.2021	15'000.-	10'654	159'812'745.-
5.08.2021	14'000.-	10'595	148'329'965.-
<b>TOTAL</b>	<b>110'000.-</b>	<b>10'866</b>	<b>1'195'241'047.-</b>

→ Taux de change effectif : GNF 10'866.- pour CHF 1.-

Annexe : Photos



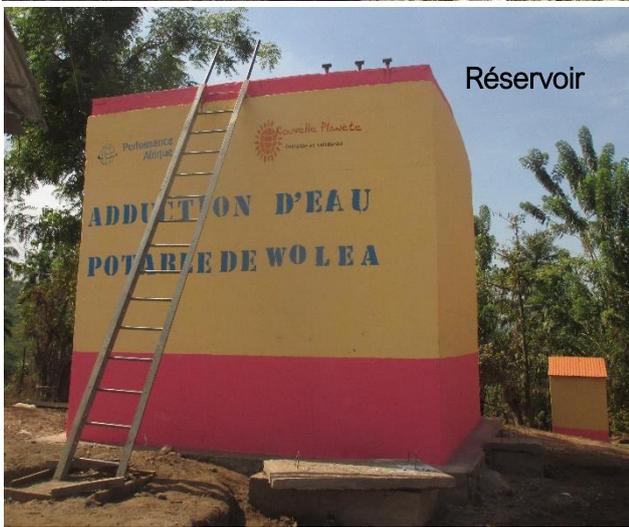
Borne-fontaine en train d'être nettoyée



Latrine



Formation en compostage



Réservoir



Reboisement



Outils de nettoyage des villages



Sensibilisation à l'hygiène